

OP@LE – Attention DANGER !

ALERTE de l'immense majorité de nos collègues des Versions 1 et 2 : OP@LE reste au stade expérimental. Les conditions de mise en place sont chronophages et éprouvantes. Nous défendons un principe de bon sens : seuls les VOLONTAIRES ont vocation à rejoindre l'expérimentation au 1^{er} janvier 2023.

Très chères et chers collègues,

L'académie de Bordeaux recense jusqu'au 31/05/2022 la prochaine vague des établissements susceptibles d'intégrer au 1^{er} janvier 2023 le progiciel « OP@LE ». Cet applicatif touche l'activité de TOUS les personnels administratifs des EPLE à un degré ou à un autre. Or vous êtes aujourd'hui très peu nombreux à être conscients de ce que ce changement implique en l'état de développement de cet outil.

Nous vous engageons à être des plus vigilants : cet outil n'est pas prêt !

Il ne s'agit pas d'une simple posture syndicale car nous avons bien été les premiers à réclamer et à œuvrer pour le remplacement de notre GFC poussif et dépassé mais bien d'un constat rationnel, exhaustif et objectif de l'immense majorité de nos collègues expérimentateurs des vagues 1 et 2 tant au niveau académique que national. Nous vous engageons à consulter notre communication sur ce sujet, vous pourrez apprécier plus en détail l'ampleur de la problématique : <https://nuage.unsa.org/index.php/s/G7wqzZKMi48ZWDG>

Après deux années d'expérimentation ce progiciel toujours non abouti, dysfonctionnel et très insuffisamment calibré s'avère non seulement régressif par rapport à GFC mais aussi particulièrement chronophage, éprouvant pour les équipes et comble de la plaisanterie, non réglementaire dans bien des domaines. Même le ministère n'a pas osé contester ce navrant constat devant nos représentants. En l'état actuel, il nous apparaît **inconcevable de promouvoir le moindre engagement.**

Vous avez un rôle à jouer pour permettre de négocier les améliorations indispensables avant la mise à disposition d'un outil de travail décent, dans un calendrier adapté.

Notre position est claire : **aujourd'hui seul le volontariat est acceptable** pour poursuivre ce qui relève toujours d'une phase d'expérimentation avec des personnels particulièrement motivés et acceptant durablement une surcharge de travail et de stress. Pour nous, le volontariat s'apprécie conjointement par l'agent comptable, l'ordonnateur et l'adjoint gestionnaire après consultation de TOUTE L'EQUIPE ADMINISTRATIVE.

Oui ! les principes de ce nouvel outil sont intéressants et porteurs d'un changement nécessaire à l'évolution de nos missions mais pas dans la version sommaire et dégradée qui vous serait proposée.

Apprentis expérimentateurs ou tout simplement collègues potentiellement séduits par la nouveauté, faites très attention et **renseignez-vous bien avant de vous engager avec vos collègues !**

Notre position reste la suivante :

- Nous accompagnerons tous ceux qui refuseront en l'état actuel du développement d'OP@LE d'intégrer cette vague de janvier 2023 : **AUCUN « désigné volontaire » ni dans les établissements rattachés, ni même parmi les agents comptables.**
- Nous accompagnerons aussi tous ceux qui pour se protéger et protéger leurs personnels souhaiteront sortir du dispositif d'expérimentation.